

Formation professionnelle

Référent handicap dans le secteur sanitaire, social et médico-social associatif.

"Les bases."

Je démarre ma formation
avec l'association OETH.



Une formation axée sur les besoins du secteur, pratique, expérimentielle et collaborative via une plateforme d'enseignement à distance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Permettre au référent Handicap d'exercer pleinement sa mission auprès des salariés en s'appuyant sur les connaissances théoriques et les compétences pratiques spécifiques au secteur sanitaire, social, médico-social associatif.

COMPÉTENCES VISÉES



- Apprendre à communiquer efficacement en interne sur le sujet du handicap au travail, sensibiliser les parties prenantes et créer un environnement inclusif.
- Accompagner les salariés en situation de handicap ou en devenir, les informer et les orienter vers les ressources ou procédures adéquates afin de favoriser leur intégration professionnelle ou leur maintien dans l'emploi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



- 100% distanciel avec des modules dispensés en classes virtuelles (synchrone) ou en autonomie (asynchrone).
- Méthodologie d'apprentissage interactive, favorisant les échanges et les mises en situation pratiques.



DURÉE

16 heures sur une période de 5 à 7 semaines :
11h30 en classes virtuelles (synchrone) et
4h30 en apprentissage autonome
(asynchrone).



EFFECTIF

Groupe de 12 personnes maximum.
1 salarié par association par session.



PRÉREQUIS

Pas de prérequis.



PUBLIC

Salarié en CDI dans le secteur
sanitaire social et médico-social
associatif.



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation disponibles en
ligne sur l'espace formation OETH.



VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation en continu à travers des tests,
quiz, temps de conscientisation. Certificat
de réalisation délivré en fin de formation.
Documents légaux téléchargeables
depuis l'espace formation OETH.



Programme de la formation : 12 modules pédagogiques

CLASSE VIRTUELLE

- Accueil et présentation de la formation.
- Se rencontrer, échanger se projeter dans la formation.



45 MIN

MODULES EN AUTONOMIE

- 30 MIN • Identifier les notions clés et les différentes typologies de handicap
- 30 MIN • Identifier le cadre juridique autour de l'obligation d'emploi, connecté à l'accord OETH.
- 45 MIN • Identifier les ressources et les possibilités d'appui d'OETH pour organiser une veille et appuyer son action.
- 45 MIN • Identifier les acteurs internes et externes du handicap au travail.



2H15 MIN

CLASSE VIRTUELLE

- Repérer ses propres représentations du handicap au travail, en particulier celles spécifiques au secteur sanitaire et social.
- Déconstruire les stéréotypes et préjugés, en particulier les préjugés liés à l'exercice des métiers de l'ISS afin de lever les craintes liées aux situations de handicap.



2H30 MIN

CLASSE VIRTUELLE

Instaurer les cadres d'échanges les plus adaptés aux salariés et à leur environnement de travail, dans la confidentialité.

- Créer dès les premiers contacts les conditions d'une relation de confiance.
- Écouter et accueillir les émotions pour les dépasser et enclencher une action concrète tout en maintenant une juste distance.
- Agir en prudence et en neutralité auprès des parties prenantes (employeur, IRP, salariés, partenaires,...), pour rester crédible et conserver des relations de confiance.



2H45 MIN

MODULES EN AUTONOMIE

- 40 MIN** • Identifier les situations et problématiques de maintien spécifiques aux cœurs de métier du secteur.
- 50 MIN** • Identifier les fondements du maintien dans l'emploi (acteurs et dispositifs de droit commun).
- 30 MIN** • Connaître l'offre de service d'OETH du maintien.



2H15 MIN

CLASSE VIRTUELLE

- Identifier des situations nécessitant une intervention.
- Mobiliser les dispositifs et les acteurs du maintien dans l'emploi dans le cadre de l'accompagnement.
- Accompagner le salarié dans l'acceptation de la reconnaissance administrative du handicap dans sa structure.



2H45 MIN

CLASSE VIRTUELLE

- Identifier les types d'actions de sensibilisation pertinentes à conduire dans son établissement.
- Installer sa fonction et organiser sa feuille de mission.



2H45 MIN



Modalités pratiques



INSCRIPTION

[Les dates et le formulaire d'inscription](#) sont disponibles sur notre site internet. Consultez les modalités d'inscription détaillés pour connaître chaque étape.



EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le matériel informatique avec une caméra, un micro, une connexion permettant de se connecter en visioconférence avec la caméra allumée. Une connexion en très haut débit et/ou en filaire est préconisée.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les modalités d'accueil et de prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap sont définies ensemble. Pour toutes questions relatives à une situation de handicap, contactez-nous à formation@oeth.org



FINANCEMENT

La formation est totalement prise en charge par l'association OETH.

PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Contactez nous par mail à formation@oeth.org



Les modalités d'inscription : les étapes

Je démarre ma
formation avec
l'association OETH



ÉTAPE 1

A partir du calendrier, j'identifie la session de formation qui correspond à mes disponibilités (en fonction des dates et heures de chaque classe virtuelle)

Pour rappel, vous devez être présent lors de toutes les classes virtuelles d'une session.

ÉTAPE 2

J'accède au formulaire d'inscription correspondant à la session de formation que j'ai identifiée.

ÉTAPE 3

Je renseigne le formulaire : les informations concernant mon employeur permettront à l'Association OETH d'établir la convention de formation.

ÉTAPE 4

Je reçois la confirmation de ma demande d'inscription

ÉTAPE 5

L'équipe formation OETH vérifie et valide ma demande d'inscription

ÉTAPE 6

L'équipe formation OETH envoie la convention de formation au signataire mentionné dans mon formulaire d'inscription.

La signature de la convention de formation est simplifiée et sécurisée grâce à l'utilisation d'un système de signature électronique : quelques clics suffisent pour que le signataire consulte, signe et récupère instantanément son exemplaire signé par l'Association OETH.

ÉTAPE 7

A réception de la convention signée, je reçois mes codes d'accès à l'espace formation OETH et ma convocation à la session de formation.

ÉTAPE 8

Je me connecte à mon espace formation OETH pour débiter mon parcours,

en commençant par renseigner le formulaire de positionnement.

Je choisis ma date de session

PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Contactez nous par mail à formation@oeth.org